

DIRECTIVES DU CONCOURS

Introduction

L'initiative 'Development Marketplace' (DM) de la Banque mondiale, ou Foire du développement, est un programme de subvention sur la base concurrentielle qui consiste à identifier et à soutenir les idées novatrices en matière de développement à travers des prix, des distinctions, le renforcement des capacités et la mise en réseau des acteurs. Depuis sa création, en 1998, 50 millions de dollars environ ont été attribués à quelque 1000 projets dans le cadre des concours organisés à l'échelle mondiale, nationale ou régionale.

Le concours D-MADE ou Foire du Développement pour la Diaspora Africaine en Europe (*Development Marketplace for African Diaspora in Europe*) a pour but de soutenir les formes d'investissements visant à réaliser des prestations sociales pour les groupes vulnérables en Afrique sub-saharienne tout en générant des retours financiers. Pour la première fois, un tel concours vise exclusivement les membres de la diaspora d'Afrique sub-saharienne vivant en Europe.

Le D-MADE recherche des propositions de projets d'entrepreneurs de la diaspora avec une mission sociale produisant de l'emploi, du soutien d'affaires, de la formation et des revenus pour les pauvres et les désavantagés. L'initiative est née suite à un processus de consultations avec des organisations des diasporas Africaines en Belgique, en Hollande, en France ainsi que d'autres pays européens, afin de créer une dynamique partenariale autour de moyens novateurs de mobilisation de l'apport des diasporas au développement de leurs pays d'origine.

Thème

Le thème du D-MADE, l'entrepreneuriat est axé sur la promotion des projets d'investissement de la diaspora africaine et l'entrepreneuriat novateur en Afrique.

Les micros, petites et moyennes entreprises démontreront leur capacité à générer un impact positif sur le bien-être social des communautés Africaines locales grâce à des projets performants, des créations d'emplois, des investissements en infrastructures locales et de l'assistance technique, etc. Les propositions soumises peuvent se concentrer sur une variété de secteurs, de l'agriculture, l'agro-industrie, des technologies de l'information, des activités manufacturières, aux secteurs sociaux tels que l'éducation, l'eau, l'hygiène, la santé, etc., tant qu'elles sont économiquement viables et rentables.

Critères d'éligibilité

Les propositions feront l'objet d'une présélection sur base des critères d'éligibilité définis ci-dessous : celles ne répondant pas favorablement à ceux-ci ne seront pas pris en considération.

L'appel à propositions du D-MADE est ouvert à tout individu ou toute organisation de la diaspora africaine résidant en Europe et actifs en Afrique Sub-saharienne.

- **Type d'organismes** : D-MADE vise les entrepreneurs, les investisseurs privés, les ONG, les organisations de la société civile, les fondations, les instituts de recherche, les instituts académiques, etc.
 - Les entreprises qui démarrent sont éligibles.
 - Les entreprises qui envisagent de nouveaux services ou produits pour expansion sont éligibles.
 - Les organismes participants doivent être légalement enregistrés en Europe ou en Afrique.
 - Les organismes qui ne sont pas encore légalement enregistrés sont également habilités à participer au concours, à condition qu'ils s'engagent à se constituer légalement avant toute remise de prix.
 - Les entreprises participantes ne peuvent avoir plus de 50 employés.
- **Les individus sont éligibles**, à condition qu'ils soumettent leur proposition en partenariat avec un organisme en Afrique.

The Development Marketplace for African Diaspora in Europe (D-MADE) “Promoting Diaspora Investment Projects and Innovative Entrepreneurial Activities in Africa”

- **Partenariat** : Toutes les propositions doivent être soumises en partenariat avec au moins un acteur local en Afrique. Les partenaires peuvent être des gouvernements locaux et leurs structures, des ONG nationales ou internationales ; des entreprises locales ou internationales ; des instituts de recherche et des établissements d'universitaire, conformément aux conditions ci-dessous :
 - Les deux parties impliquées dans le projet ne peuvent être uniquement des individus exerçant des activités commerciales.
 - Les deux parties impliquées ne peuvent être des instituts académiques ou de recherche, étant donné que les projets de recherche théorique ne seront pas pris en compte.
- **Secteurs éligibles** : tous les secteurs sont éligibles, pour autant qu'ils aient un but lucratif.
- **Pays éligibles** : Le concours D-MADE est ouvert à tout candidat originaire d'Afrique subsaharienne résidant dans tout pays européen. Pour une liste de pays, veuillez consulter le site internet www.dmade.org.
- Les propositions doivent concerner des **projets à but lucratif** engendrant des **retombées sociales**.
- **Calendrier d'exécution** : Les propositions de projet doivent inclure un engagement de mise en œuvre des activités proposées dans les 12 mois de réception du premier paiement du don.
- **Résultats** : Les résultats des projets doivent être mesurables dans le calendrier d'exécution et doivent avoir un impact positif sur le bien-être social. Les projets avec un rendement principal de recherche ou de partage des connaissances, telles que des publications ou des conférences, ne sont pas éligibles au concours.
- **Valeur du prix du concours**: La valeur du prix varie entre €10,000 et €40,000. Les prix aux lauréats varieront selon les besoins définis dans leurs projets. Toutefois, les requêtes de financement ne devront pas dépasser €40,000 ni être de moins de €10,000.
- **Contributions en capitaux propres**: Les lauréats devront apporter une contribution propre de l'ordre de 5% à 25 % de la récompense gagnée. Ce pourcentage sera déterminé au cas par cas.
- **Anciens lauréats aux concours du Development Marketplace** : Dans le cas où votre projet est déjà financé par la Banque mondiale ou si vous êtes un ancien lauréat du DM, vous pouvez soumettre un projet qui est tout à fait différent du projet pour lequel vous avez eu des financements. Votre projet ne devrait pas contenir la même idée, ni être le même que celui financé antérieurement. Si vous avez des questions, vous pouvez contacter l'équipe du D-MADE à l'adresse : info@dmade.org.
- **Langue** : Les propositions doivent être présentées en anglais ou en français.

Critères d'évaluation

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- **Innovation** : Les projets devraient être innovateurs et doivent démontrer des approches non conventionnelles et créatrices qui, par exemple, lient des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) avec les marchés locaux, nationaux ou régionaux ; relient les pauvres ruraux au reste de l'économie ; mettent en avant les femmes, les jeunes, ou les entrepreneurs indigènes de l'Afrique ; fournissent de nouvelles perspectives de croissance ; développent de nouveaux produits et les services ; augmentent les possibilités d'emploi et les revenus ; lient les entreprises avec des dépositaires de connaissances et de compétences ; mènent à une transformation informée des MPME locales ; ou offrent un impact potentiel élevé sur la réduction de pauvreté et le développement économique.

The Development Marketplace for African Diaspora in Europe (D-MADE) “Promoting Diaspora Investment Projects and Innovative Entrepreneurial Activities in Africa”

- **Entreprenariat** : Les organismes participants doivent démontrer leur capacité à rencontrer des indicateurs-cibles d'exécution dans des affaires profitables (c.-à-d. des indicateurs de développement opérationnel, financier et social appropriés), que ce soit au travers de la création d'emplois, des investissements dans les infrastructures locales, ou de l'assistance technique etc. Les propositions devront démontrer par des résultats mesurables la capacité de l'entrepreneur à se développer et prospérer dans l'économie locale et/ou régionale.
- **Partenariat** : Toutes les propositions doivent être soumises avec un partenaire local (individu ou organisation) basé dans les pays de mise en œuvre. En outre, les projets devront idéalement favoriser la mise en réseau et les partenariats parmi les africains du Sub-Sahara dans la diaspora de par l'Europe.
- **Viabilité** : Les équipes de projet devront faire preuve de leur capacité institutionnelle, y compris la viabilité financière du projet. Les organisations ou individus chargés de la mise en œuvre du projet devraient faire preuve de rendement antérieur ou d'expérience pertinente dans les domaines de l'idée de leur projet. Ils devront également élaborer une stratégie de mise en œuvre réaliste et assurant au projet la viabilité au-delà de la phase de financement du D-MADE.
- **Reproductibilité** : Afin d'avoir un impact durable sur le processus de développement des pays d'origine, les projets doivent être expansibles, avec un potentiel d'être généralisé pour atteindre d'autres bénéficiaires ou d'être transposé ailleurs. Les projets devraient démontrer des résultats mesurables dans un calendrier d'exécution réaliste au profit des populations cibles. Les projets qui ont seulement une portée locale limitée ne sont pas éligibles.

Attribution des prix

D-MADE compte récompenser 10 à 15 projets gagnants sélectionnés par un jury international. La valeur des prix variera selon les besoins de financement renseignés dans les plans d'affaires. Le prix est composé de: (1) **une subvention financière** d'un montant maximum de €40,000 ; (2) **une assistance technique** conçue de manière à répondre aux besoins spécifiques de chaque projet gagnant ; (3) **un suivi lors de la mise en œuvre** des projets gagnants pendant une période d'un an. Les prix peuvent également consister en certificats de reconnaissance ou titres honorifiques, sans valeur financière. D'autres catégories de prix pourront être annoncées au cours des mois précédant l'événement, ou sur le lieu même de l'évènement.

Les lauréats devront apporter une contribution propre de l'ordre de 5% à 25 % de la subvention obtenue. Ce pourcentage sera déterminé au cas par cas.

Comment participer

Les projets doivent être soumis par courriel à l'adresse competition@dmade.org. Veuillez visiter notre site au www.dmade.org pour des modalités détaillées de soumission des candidatures. Si vous n'êtes pas en mesure d'accéder à notre site, nous vous prions de bien vouloir nous envoyer un message à l'adresse suivante : info@dmade.org. **Votre projet devra être reçu par l'équipe du D-MADE au plus tard le 23 novembre 2007 à 16h00, heure de Bruxelles.**

Calendrier et phases essentielles

17 septembre 2007 – 23 novembre 2007: Lancement officiel du concours D-MADE. Appel à propositions. Toutes les propositions de projets doivent être soumises par courriel à l'adresse competition@dmade.org, au plus tard à 16 h (heure de Bruxelles) le 23 novembre 2007.

26 novembre 2007 – Février 2008: Examen des projets. Les projets seront examinés par rapport aux critères d'évaluation susmentionnés.

The Development Marketplace for African Diaspora in Europe (D-MADE) “Promoting Diaspora Investment Projects and Innovative Entrepreneurial Activities in Africa”

Février 2008: Annonce des finalistes. Les assesseurs sélectionneront environ 70 finalistes, lesquels seront annoncés sur le site web du D-MADE.

3 - 28 mars 2008: Atelier d'orientation pour les finalistes

Les finalistes recevront une assistance technique afin d'améliorer leurs propositions et préparer un plan d'affaires.

1 avril – 16 mai 2008: Soumissions des plans d'affaires des finalistes. Il sera demandé aux finalistes de soumettre leurs plans d'affaires au plus tard le 16 mai 2008. Tous les finalistes seront invités à la Foire du développement et recevront un stand pour présenter et promouvoir publiquement leur projet d'entreprise. D-MADE prendra en charge le coût de participation d'un représentant de chaque équipe des finalistes à cet événement.

24-25 juin 2008: Foire du développement pour la diaspora africaine en Europe & Forum d'échange de connaissances, Bruxelles, Belgique. Tous les finalistes seront interviewés par un jury indépendant composé d'experts de la diaspora, du secteur privé, de la société civile, du monde académique, des fondations et autres institutions de bailleurs de fonds, qui évalueront chaque projet et sélectionneront entre 10 et 15 lauréats.

Afin de profiter de la présence de différents agents de développement en un seul lieu, D-MADE organisera également un Forum d'échange de connaissances aux fins d'échange d'idées et de réseautage qui mettra les finalistes en contact avec les autres représentants de la communauté du développement.

Juin 2008-Juin 2009 – Assistance Technique, Suivi et Evaluation. Les lauréats recevront une assistance technique pendant une durée d'un an après la remise de prix. Les progrès de la mise en œuvre des projets seront suivis et évalués lors de visites de site pendant ladite période. De plus, des rapports financiers détaillés seront préparés et soumis aux partenaires de D-MADE.

Remerciements

Nous souhaitons remercier ici les partenaires associés à l'organisation du concours D-MADE. Il s'agit tout particulièrement de la [Direction Générale de la Coopération Belge au Développement](#) (DGCD), du [Ministère néerlandais des Affaires étrangères](#) et de [l'Agence Française de Développement](#) (AFD) pour le soutien financier ; ainsi que des bureaux européens de [l'Organisation internationale pour les migrations](#) (OIM), du [Forum des organisations de solidarité internationales issues des migrations](#) (FORIM) et du [Mouvement des Entreprises de France](#) (MEDEF) pour les activités de diffusion.